



# Comité d'Établissement extraordinaire du 30 janvier 2019

## Approbation procès-verbaux

Le secrétaire du CE a présenté l'intégralité des procès-verbaux restant à approuver. Les membres SNI-UNSA et FO les ont approuvés, le membre CGT a indiqué qu'il n'avait pas eu le temps de les lire.

## Approbation comptes annuels C.E. 2018

Après avoir répondu aux questions des membres, le secrétaire du CE a soumis les comptes annuels à approbation.

Les comptes sont approuvés par les membres SNI-UNSA et FO, le membre CGT ayant décidé de s'abstenir.

## Fin de mandature

La liste de tous les biens du CE a été présentée aux membres, ainsi que la liste de tous les investissements et travaux qui ont été faits durant les dernières décennies

Cela constitue le patrimoine du CE qui sera transmis au futur CSE.

Le patrimoine à transmettre a été approuvés par les membres SNI-UNSA et CGT, les membres FO s'étant abstenu.

**Comme vous pouvez le constater, ceux qui trouvent à redire sur notre gestion du CE dans leurs affichages approuvent parallèlement les comptes présentés en réunion.**

## Aménagement du temps de travail 2019

La Direction voulant imposer la prise de congés sur la période qui l'intéresse le plus, sans tenir compte du souhait des salariés, **le SNI-UNSA ne sera pas signataire de l'accord relatif à l'aménagement du temps de travail.**